

## Prise en charge de troubles aigus du comportement en détention

Au Mans, le mercredi 22 septembre 2021 de 14h00 à 18h00

La survenue de troubles aigus du comportement inquiète pour ne pas dire déstabilise l'institution carcérale et les personnels pénitentiaires, généralement démunis, se retournent très souvent vers les soignants.

Si tous les troubles du comportement ne relèvent pas de la psychiatrie, peut-on dire qu'ils ne relèvent pas du soin ? Autour de vignettes cliniques, seront abordées lors du DPC, différentes situations auxquelles les soignants sont régulièrement confrontés.

### Episode délirant en détention

*Dr Damien Mauillon, Addictologue CH Cholet, Président honoraire APSEP et Dr Valérie Kanoui, Chef de service UCSA Fleury-Mérogis*

### Gestion de la crise suicidaire

*Karine Manfroï, Cadre de santé, Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis*

### Gestion des troubles du comportement en détention

*Dr Volckringer Chef de service SMPR du Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy*

**Modérateurs :** *Cindy Leconte, IDE, Dr Anne de Ybarlucea, Psychiatre, USMP Le Mans*

## INSCRIPTION A retourner à l'Association TransFaire

9 rue Jean Daudin 75015 PARIS • Tél : 01 53 69 08 80 • Fax : 01 53 69 09 99 • Mail : [info@transfaire.org](mailto:info@transfaire.org)

Mme     Mlle     M.

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance: ..... Né(e) le : ...../...../.....

Profession : .....

Etablissement: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Courriel\* : .....@.....

*\*Indispensable car une confirmation de votre inscription vous sera adressée par courriel*

Numéro RPPS ou ADELI : .....

### Tarif de la session

Inscription individuelle <i>Prise en compte uniquement si accompagnée du règlement à l'ordre de TRANSFAIRE</i>	90 €
Formation continue	140 €

**Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée**

Règlement à L'ordre de Transfaire par chèque  
ou par virement.

IBAN: FR76 3006 6100 6106 0106 4070 197

BIC : CMCIFRPP

Date et signature :